



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D.E.R. 917 EPOXY RESIN

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit D.E.R. 917 EPOXY RESIN

Numéro du produit 49311

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Liant

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Belgium  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
Belgium  
+32 (0)2 525 05 11  
+32 (0)2 520 17 51  
sds@univar.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 49311

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Non classé.

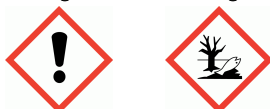
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi; R36/38. N; R51/53. R43

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
<b>Contient</b>	EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

### 2.3. Autres dangers

Aucun connu.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW &lt;= 700 )</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 25068-38-6	Numéro CE: 500-033-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Irrit. 2 - H315	Xi; R36/38. N; R51/53. R43
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact cutané** Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée pour l'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures comprises entre 4.4°C et 43.3°C. Eviter le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 ) (CAS: 25068-38-6)

<b>DNEL</b>	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- Eau douce; 0.006 mg/l - Eau de mer; 0.0006 mg/l - rejet intermittent; 0.018 mg/l - STP; 10 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.996 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/l - Sol; 0.196 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité approuvées. EN 166

**Protection des mains** Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Polychlorure de vinyle (PVC) EN 374

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

**Mesures d'hygiène** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Emulsion.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): >6
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	100°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Absence de données.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Absence de données.
<b>Pression de vapeur</b>	Absence de données.
<b>Densité de vapeur</b>	Absence de données.
<b>Densité relative</b>	1.05 - 1.30 @ 25°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Absence de données.
<b>Viscosité</b>	3000-9000 mPa s @ 25°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Absence de données.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
-------------------	---

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Amines.
---	---

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Bases. Amines. Oxydants.
-------------------------------	----------------------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Absence de données.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Absence de données.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Absence de données.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Absence de données.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Absence de données.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Absence de données.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Absence de données.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 15.000,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 23.000,0

**Espèces** Lapin

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

##### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Écotoxicité** Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques.

#### Informations écologiques sur les composants

##### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Toxicité** Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques.

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 2 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1.8 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 11 mg/l, Algues d'eau douce

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 0.3 mg/l, Daphnia magna

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### Informations écologiques sur les composants

##### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation (%) 12: 28 jours  
OECD 302B

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### Informations écologiques sur les composants

##### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

**Bioaccumulative potential** Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. BCF: 100,

**Coefficient de partage** log Pow: 3.242

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Mobilité** Pas considéré mobile.

**Constante de Henry** 0.0000493 Pa m<sup>3</sup>/mol @ 25°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### Informations écologiques sur les composants

#### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 )

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 ))

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 ))
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 ))
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MW <= 700 ))

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## D.E.R. 917 EPOXY RESIN

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
 Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
 RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015.  
 Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** C'est la première version.

**Date de révision** 05-08-16

**Révision** 01

**Numéro de FDS** 49311

**Numéro de version** 1.000

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Signature** K Winter

**Phrases de risque dans leur intégralité** R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.